

coopération institutionnelle :

la diffusion du modèle français
de gestion de l'eau par bassin
hydrographique

les Agences de l'eau développent
des échanges avec des autorités
en charge de la gestion de l'eau
au sein de pays intéressés à la mise
en œuvre d'une gestion par bassin.



Inauguration du forage pour le groupe scolaire
de Morétan (Togo)

Les piliers du modèle français :

- Une échelle adaptée :
gestion intégrée et concertée par bassin
hydrographique
- Une gouvernance de bassin :
Comité de bassin et Agence de l'eau
- La mise en œuvre du principe
" pollueur-payeur " :
redevances sur le prélèvement et la pollution
des eaux
- Un financement décentralisé :
affectation des redevances pour la réalisation
des programmes d'actions

Ces coopérations permettent de favoriser
la gestion par bassin en renforçant le rôle
des parties prenantes (Comité de bassin) et le
dialogue avec les populations, mais également
des outils de financement des actions en faveur
de l'eau.

C'est ainsi que plus de 50 accords de
coopération ont été développés par les Agences
avec des spécialisations par région du monde :

Artois-Picardie > Europe de l'Est / Balkans / Caucase
Seine-Normandie > Bassin de la Volta, Bavière, Chine
Adour-Garonne > Palestine et Amérique Centrale
Rhin-Meuse > Laos & Cambodge
Loire-Bretagne > Brésil et Vietnam
Rhône-Méditerranée & Corse > pourtour Méditerranéen

INSTITUTIONAL COOPERATION :
PROMOTING THE FRENCH MODEL OF WATER
MANAGEMENT AND ITS PRINCIPLES.

The French Water Agencies develop co-
operation agreements with water autho-
rities all over the world in order
to share experience on Integrated Water
Resources Management :
Basin Committee, Planning, polluter
pays principle and earmarked fees,....